



**ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIERE**

**AXA France IARD,**

Société Anonyme au capital de 214 799 030 €, ayant son siège social au 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 722 057 460,

**ATTESTE QUE :**

La société : **AUTO ECOLE DE CHALON**

Représentée par : **M. Eric BARDELLI**

Adresse postale : **9 Avenue Boucicaut/ 2 Rue Berthoux 71100 CHALON SUR SAONE**

N° SIRET : **800 373 250 00011**

(Agrément) Arrêté préfectoral N° **2019 02 62 DDT renouvelé le 10/07/2019**

**A SOUSCRIT** par contrat N° : **7119117904**

A la garantie financière des établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière,

Pour un montant de : **288 036 € (Deux cent quatre-vingt-huit mille trente-six Euros)**

Les formations dispensées par l'école de conduite entrant dans le périmètre de la garantie financière sont les suivantes :

**LISTE DES FORMATIONS A1 – A – A2 - AM - AAC –B - B1 – BE – B96**

Le montant de la garantie couvre au moins 30 % de la part du chiffre d'affaires annuel hors taxe (HT) de l'année N-1 réalisé au titre des dites formations dans les conditions prévues par l'article 7 de la convention de labellisation faisant l'objet de l'annexe 5 de l'arrêté du 11 mars 2021 modifiant l'arrêté du 26 février 2018 portant création du label « qualité des formations des écoles de conduite ».

Cette garantie prévoit le remboursement des prestations non consommées pour tous les contrats de formation en cours au moment où l'exploitation de l'école de conduite serait rendue impossible du fait d'une décision administrative ou judiciaire entraînant une fermeture définitive ou ininterrompue d'au moins 3 mois. Ce remboursement est effectué directement par l'organisme garant au titulaire du contrat de formation.

Cette garantie est valable du **01/07/2023 au 30/06/2024**.

La présente attestation ne saurait engager AXA France IARD au-delà des limites prévues par le contrat ci-dessus référencé.

Fait à Nanterre, le **27/06/2023**

Signature et cachet de l'organisme garant

Laura Tomasi  
Responsable Département Caution

**AXA France I.A.R.D.**  
Société Anonyme au Capital de 214 799 030 €  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
Siège social : 313 Terrasses de l'Arche  
92727 NANTERRE CEDEX  
722 057 460 RCS Nanterre